



Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

PROCÈS-VERBAL N°29

Réunion du : mercredi 04 avril 2018

Président : M. MATHIEU.

Présents : MME. GOFFAUX - MM. GORIN - LE CAVIL – DELPLACE - THOMAS – ELLIBINIAN (représentant CRA).

Excusés : MM. DUPUY - DARDE.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

SAMEDI

Poule B :

20007889 – PUISEAUX LOUVRES 95 / EED du 17/03/18.

FRANCILIENS

Poule B :

20008153 – SPORTING IENA / ASAC FOOTBALL

COUPES

En raison du calendrier très chargé, la Commission rappelle que les dates fixées pour la coupe du samedi et du lundi sont impératives, elles ne pourront en aucun cas être modifiées.

Samedi Matin

Résultats des ¼ de finale du samedi 31/03/18:

MEDIA FC / CANAL + AS = 3-0

TREMBLAY FC / TROMBLONS DU MIDI = 0-6

EED / VEMARS ST WITZ FC = 1-1 (4tab3)

SEIZIEME ES / PLUG IT CLUB = 5-0

Les équipes en gras sont qualifiées pour le prochain tour.

Tirage des ½ finales qui auront lieu le 21/04/18 sur le terrain du club 1^{er} nommé, date impérative.

EED / SEIZIEME ES
MEDIA FC / TROMBLONS DU MIDI

Franciliens

Les 1/8^{èmes} de finale auront lieu le 23/04/18 et les ¼ de finale auront lieu le 30/04/18, date impérative.

CHAMPIONNATS

Samedi Matin

Poule A

N° 20007429 – JEUNES STADE ENT.S. / BRAZIL DIAMONDS du 09/12/17 reporté le 31/03/18.

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (feuille de match), la Commission décide :

Match perdu par forfait à BRAZIL DIAMONDS (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à JEUNES STADE ENT.S (5 buts / 4 points).

N° 20007517 – CHENNEVIERES LOUVRES / AVOCATS SC du 17/03/18.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 21/04/18.

N° 20007428 – CANAL+ / MEDIA FC du 02/12/17.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 28/04/18.

N° 20007433 – SEIZIEME ES / SPORT FOOT du 09/12/17.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 28/04/18.

Poule B

N° 20007801 – PARISIENS / CORMEILLES AC du 09/12/17 reporté le 31/03/18.

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de CORMEILLES AC), la Commission décide :

Match perdu par forfait à CORMEILLES AC (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à PARISIENS (5 buts / 4 points).

N° 20007869 – FCCM / PLUG IT CLUB du 17/02/18.

La Commission prend note du courrier de FCCM et demande l'envoi rapide de la feuille de match.

N° 20007888 – OCCAZ FC / FCCM du 17/03/18.

La Commission prend note du courrier du dirigeant de FCCM et souhaite une bonne fin de saison à cette équipe qui a toujours été exemplaire par son comportement.

N° 20007820 – CORMEILLES AC / PLUG IT du 20/01/18.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 21/04/18.

N° 20007780 – EED / PLUG IT du 21/10/17.

La Commission décide de fixer cette rencontre le 28/04/18.

Franciliens

N° 20008252 – LUXEMBOURG FC / SOUM DE VANVES du 26/03/18.

Reprise du dossier,

La Commission rappelle que le Football Loisir est une compétition placée sous l'égide du fair-play et demande aux clubs et aux arbitres de respecter cet esprit.

Bariani

Poule B

20010432 – PETITS ANGES PARIS / TROPICAL AC du 26/03/18.

La Commission prend note du courrier de PETITS ANGES PARIS.

Prochaine réunion : mercredi 11 avril 2018.